Calendrier des inscriptions administratives
Année universitaire 2024-2025

composante : Sciences
Approbation par le conseil de composante en date du : 19 avril 2024

SITES	Niveau du diplôme	1ère période des inscriptions administratives		Fermeture administrative du service de scolarité		2ème période des inscriptions administratives	
		Du	Au	Du	Au	Du	Au
tous sites	**A**	**Licence 1ère année, PASS, BUT, PEIP, DEUST**					
	A3 - Licence 1ère année - néo entrant présentiel ou TE (à distance)	**Pour les étudiants admis sur la plateforme Parcoursup** les dates d'inscription administrative sont fixées nationalement selon le calendrier ci-dessous :					
		Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre entre le 30 mai et le 12 juillet 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 09 juillet, 14 h, au 19 juillet 2024, 12 h.		20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus			
		Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre entre le 13 juillet et le 18 juillet 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 13 juillet, 14 h, au 19 juillet 2024, 12 h.				Pour les candidats ayant accepté définitivement une proposition d'admission entre entre le 13 juillet et le 18 juillet 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 22 août, 14h au 28 août 2024.	
						Proposition d'admission acceptée à partir du 19/08/2024 Inscriptions administratives uniquement du 22 août, 14 h, au 20 septembre 2024.	
		Pour les étudiants admis par Etudes en France, DAP (demande d'admission préalable), ou autres dispositifs					
		01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h			22 août 2024 à 14h	02 septembre 2024 à 16h
	A2 - Licence 1ère année - Réorientation via Parcoursup	09 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	02 septembre 2024 à 16h
	A1 - Licence 1ère année - Réinscription	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h			22 août 2024 à 14h	02 septembre 2024 à 16h
	B	**Licence 2ème et 3ème années, Licence professionnelle, BUT, PEIP, 1er et 2ème cycle des études de santé, Diplômes d'Etat d'ergothérapie/pédicurie-podologie/masso-kinésithérapie, certificats de capacité d'orthophonie/d'orthoptie**					
	B - Licence 2ème année - 3ème année	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	02 septembre 2024 à 16h
	B - Licence Pro	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h			22 août 2024 à 14h	30 septembre 2024 à 12h
	C	**Master**					
	C1 - Master 1 dont TE via Mon Master (Conforme au calendrier Mon Master)	**Pour les étudiants admis sur la plateforme Mon Master** les dates d'inscription administrative sont fixées nationalement selon le calendrier ci-dessous :					
		Proposition d'admission acceptée entre le 04 juin et le 15 juillet 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 01 juillet, 14 h, au 19 juillet 2024, 17 h.		20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus			
		Proposition d'admission acceptée entre le 16 juillet et le 26 août 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 16 juillet, 14 h au 19 juillet 2024, 17 h				Proposition d'admission acceptée entre le 16 juillet et le 26 août 2024 inclus. Inscriptions administratives uniquement du 22 août, 14 h au 29 août 2024, 17 h	
						Proposition d'admission acceptée à partir du 27 août 2024. Au plus tard le 20 septembre 2024, 12 h	
		Pour les étudiants admis par Etudes en France, ou autres dispositifs					
	C2 - Master 1 hors Mon Master (redoublants, étudiants en FC, étudiants internationaux)	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	20 septembre 2024 à 14h
	C3 - Master 2, Diplôme d'ingénieur, Diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée (DEIPA)	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	30 septembre 2024 à 12h
	D	**Dérogation pour certains publics**					
	D1 - Doctorat, Diplôme d'état de docteur en Pharmacie	01 juillet 2024 à 09h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	29 novembre 2024 à 16h borne finale au 30 avril 2024 pour les inscriptions administratives en 1ère année des doctorants qui obtiennent un financement tardif
	D2 - TE (Licence / Master 2) - hors admis parcoursup	01 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h			22 août 2024 à 14h	13 octobre 2024 à 16h
	E	**Autres Campagnes**					
	E1 - CPGE	09 juillet 2024 à 14h	19 juillet 2024 à 12h	20 juillet 2024 inclus au 21 août 2024 inclus		22 août 2024 à 14h	15 novembre 2024 à 16h
	E2 - Demande d'exonération et remboursement des droits d'inscription pour les étudiants en FI (DN-DE)	Dépôt des demandes possibles dès réalisation de l'inscription administrative				Fin au 25 octobre 2024 à 16h	
	E3 - Demande de Césure	Printemps - 19 février 2024 Eté 1ère phase - 30 mai 2024 Eté Eème phase (pour Parcoursup et Mon Master) - 27 juin 2024 Automne - 02 septembre 2024				Printemps - 02 juin 2024 Eté 1ère phase - 29 juin 2024 Eté Eème phase (pour Parcoursup et Mon Master) - 25 aout 2024 Automne - 07 octobre 2024	

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES - T**OUTES FORMATIONS CONFONDUES - hors TE, alternance et FC -**
Semestre impair au plus tard le 07 octobre 2024
Semestre pair au plus tard le 31 octobre 2024

DATE LIMITE DE REGULARISATION DES IA -
L'inscription administrative doit-être réalisée en avant le début des enseignements (notamment TP).
29 novembre 2024 sauf circonstances exceptionelles non imputables à l'étudiant, les IA non finalisées à cette date, après relance des étudiants par les services de scolarité, seront annulées (Code de léducation Art D.612-4).

BORNAGE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE
Du 01/09/n au 30/09/n+1 (13 mois) par reconduction tacite du principe du bornage de l'année universitaire
Report jusqu'au 31/12/n+1 (16 mois), depuis l'année universitaire 2021-2022, pour les étudiants en dernière année de diplôme de fin de cursus (Master, BUT, Licence professionnelle) en raison de la non évaluation des travaux (stages longs, mémoires de recherche...) avant le 30/09
/!\ Ce report pouvant ne concerner que certains étudiants, le jury peut être appelé à se réunir plusieurs fois pour une même session.